



**HAL**  
open science

# La Lutte Pour La Domination: Le Client, L'Administration Et Le Professionnel. Le Cas De L'Introduction De L'Éducation Inclusive Musicale.

Mariia Rubtcova, Sergueï Gachkov, Oleg Pavenkov, Victoria Vershinina

## ► To cite this version:

Mariia Rubtcova, Sergueï Gachkov, Oleg Pavenkov, Victoria Vershinina. La Lutte Pour La Domination: Le Client, L'Administration Et Le Professionnel. Le Cas De L'Introduction De L'Éducation Inclusive Musicale.. RT 30 Sociologie de la gestion et du management. Congrès AFS de Nantes, Sep 2013, Université de Nantes, France. hal-01122486

**HAL Id: hal-01122486**

**<https://hal.science/hal-01122486>**

Submitted on 4 Mar 2015

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Rubtcova Mariia,  
Doctor of Sociological Sciences  
de l'Université d'État de St. Petersburg  
[rubtcova@yahoo.fr](mailto:rubtcova@yahoo.fr)

Gachkov Sergueï,  
Docteur ès philosophie, à l'Université d'Etat de Saint-Pétersbourg  
ayant le titre de Docteur ès philosophie et arts auprès de l'Université de  
Poitiers (France)  
sgachkov@hotmail.com

Pavenkov Oleg,  
de l'Université d'État de St. Petersburg  
[parmenid33@yahoo.fr](mailto:parmenid33@yahoo.fr)

Vershinina Victoria  
Ecole d'enseignement élargi de musique  
«TUTTI» St. Petersburg  
violin2003@yandex.ru

## **La lutte pour la domination : le client, l'administration et le professionnel. Le cas de l'introduction de l'éducation inclusive musicale.**

### 1. Problématique :

#### *Préambule*

Cet article porte sur l'étude d'un cas non-conventionnel dans un pays comme la Russie où la culture élitiste de la musique classique est soumise à l'envahissement par l'éducation inclusive, et qui avance un nouveau type de revendications aux professionnels enseignants du violon.

La méthode de recherche est une méthode d'entretiens semi-directifs (N = 15, 2010-2012, l'échantillonnage étant effectué par la méthode «boule de neige»,

les informateurs sont des leaders d'opinion), l'observation participante incluant des éléments d'étude de cas, une description des pratiques de l'interaction ethno-méthodologique (Sacks, Harley.1984 «Notes sur la méthodologie »).

L'esprit élitiste du violon classique s'est développé pendant des décennies, la rude concurrence pour l'entrée dans les écoles de musique, le statut élevé du violoniste permettaient d'attirer et de sélectionner, les meilleurs enfants. Mais la *Pérestroïka* et les relations de marché nouvelles, ont changé cette situation. Les parents préfèrent orienter leurs enfants vers des professions mieux payées. Cependant de nouvelles idées élargissant la finalité de la musique sont apparues dans la société, tel que la musicothérapie qui est l'utilisation de la musique dans le traitement et le développement des patients pédiatriques.

L'administration scolaire, voulant être au pas avec les contraintes de l'époque, a créé des branches spéciales pour enfant en difficulté d'apprentissage. Toutefois, il s'est avéré difficile d'attirer des professionnels pour travailler dans ces branches.

La musicothérapie comme activité à part entière est apparue récemment en Russie et se développe mal. Il y a pénurie d'étudiants en faculté de musique dans les instituts pédagogiques musicaux même pour les places financées par l'Etat. L'enseignement des enfants en difficulté d'apprentissage est confié aux enseignants débutants qui plus est, sont considérés comme moins qualifiés (« *losers* »). Bien sûr, il existe des enseignants qualifiés et altruistes qui aident les enfants en difficulté d'apprentissage. Mais la situation est compliquée par les exigences de l'Etat quant à la certification des enseignants, fournissant du travail seulement avec les enfants doués. Les enseignants refusent souvent de travailler car ils sont dans l'impossibilité d'obtenir la catégorie professionnelle qui leur permet de gagner un salaire décent. Les parents considèrent ce type d'enseignants

comme des enseignants de faible catégorie puisque les enfants ne montrent pas de résultats aux concours de musique.

Le rapport décrit les étapes de la lutte pour l'accès à la position dominante du client dans le consensus établi entre l'administration et les professionnels, les stratégies de manipulation de l'administration qui s'est servi de cette situation pour licencier des enseignants indésirables et détruire le consensus atteint, la création par les clients d'une communauté informelle, leur permettant d'organiser la lutte commune pour la domination. En conséquence, la position du camp des professionnels a été considérablement affaiblie, mais l'administration n'échappe pas non plus à l'assaut des clients.

### *Problématique précisée*

D'abord nous devons faire quelques précisions concernant le contenu de notre problématique. (Nous allons entrer dans le détail de ces raisonnements et en donner des exemples plus bas.)

1) Les musiciens professionnels sont très rébarbatifs envers l'idée même de s'occuper des enfants en difficulté d'apprentissage. La raison en est l'identité corporative (en anglais « corporate identity ») des « professeurs-élitistes » – on en parlera plus longuement en bas. Cela explique pourquoi la musicothérapie ne se développe pratiquement pas en Russie.

2) De plus, le problème n'est pas que les professeurs moins qualifiés s'occupent des enfants en difficulté d'apprentissage, mais que la majorité écrasante des professeurs de musique - s'occupent-ils des enfants en difficulté ou pas, - croient que la seule affaire vraiment digne des professeurs est d'élever des élites des instrumentalistes et des solistes et qu'on ne peut pas faire ce métier de musicothérapie que pour avoir des revenus supplémentaires. Donc, effectivement,

ce que les professeurs qui sont considérés comme moins qualifiés s'occupent des enfants en difficulté, arrange très bien les professeurs plus qualifiés, qui sont prêts même de renoncer de leurs revenus supplémentaires pour ne pas s'occuper de ces enfants, comme nous verrons plus bas.

3) Mais ce qui complique le plus l'affaire c'est la configuration des relations de pouvoir : professeurs – parents (« clients ») – administration. Une fois que les parents des enfants en difficulté d'apprentissage ont compris que leurs enfants étaient acceptés aux école de musique, ils ont commencé à faire la pression sur l'administration afin que leurs enfants aient les mêmes droits que les enfants « normaux », c'est-à-dire que les enfants qui ont passé la thérapie musicale puissent devenir des musiciens professionnels à l'égal des autres. De sa part, les professionnels en étaient très mécontent et luttait contre cette perspective, car ils croyaient que même les métiers les plus faciles dans la musique (par exemple, second violon) sont destinés pour les enfants doués et pas pour les patients neurologiques. Mais les parents n'ont pas voulu exactement qu'on constitue une véritable profession de la musicothérapie, parce qu'ils étaient, eux aussi, pris dans ce piège de relations de domination. Dans le cas général, leur but n'était pas depuis le début uniquement de donner des nouvelles opportunités de développement pour leurs enfants, mais de s'affirmer comme étant « à l'égal » avec les parents des enfants doués.

Ainsi les parents viennent briser le consensus administration/professionnels, depuis lors l'administration est plutôt incline de prendre part des parents, car elle les considère comme « clients » en conformité avec l'esprit de l'économie du marché. Usant habilement de sa position dominante (l'oppression administrative, et la possibilité de disposer des moyens financiers de promotion) l'administration scolaire choisit les enseignants qui travaillent avec les enfants en difficulté

d'apprentissage. Cette distribution des zones de contrôle faite, la communauté musicale tolère la situation. Cependant, les clients – parents d'enfants avec des problèmes de développement, ayant remarqué que les cours de musique aident le développement de l'enfant, exigent une approche plus professionnelle, comme nous l'avons indiqué là-dessus. Les clients ne sont pas satisfaits par des enseignants qui n'ont pas pour but l'acquisition d'une formation professionnelle. Et comme nous avons déjà montré, face à une perte considérable d'intérêt pour la formation musicale dans la société les clients découvrent un créneau intact et s'intéressent à une carrière de musicien pour leurs enfants. Ainsi l'équilibre nouvellement atteint est rompu.

Alors notre thèse consiste à ce que *dans le cas étudié nous observons des relations de lutte pour la domination, ou les relations de domination tout court*. Nous allons donner la définition de la domination dans le point 3 de notre exposé. L'objectif de notre recherche est donc de comprendre comment l'intervention de la sociologie peut favoriser le changement des attitudes envers les enfants en difficulté d'apprentissage dans les écoles de musique en Russie. Alors, le résultat que nous envisageons c'est que la sociologie est capable de contribuer à la reconnaissance de la musicothérapie comme une véritable profession en Russie. Nous avons étudié attentivement les obstacles qui empêchent que la musicothérapie ne soit reconnue comme telle.

## 2. Le développement : les professionnels interviewés par les sociologues

Nous avons déjà indiqué que l'éducation musicale en Russie depuis beaucoup de temps était élitaire et que les professionnels de musique y étaient et continuent à être des élitistes. Dès les dernières deux décennies les idées de la société sur la musique et la profession du musicien ont considérablement changé.

Par exemple, le phénomène de la musicothérapie, traitement par la musique est apparu. La différence des opinions la plus aiguë est dans le milieu des violonistes. D'une part le violon comme un instrument de musique exige une formation des plus complètes, d'autre part, le violon possède des opportunités thérapeutiques, injustement oubliées chez nous au cours du XX siècle. En découvrant la musicothérapie, la communauté professionnelle des violonistes russes a dû se diviser en deux camps opposés. La société professionnelle s'est divisée en deux catégories : professeurs « perfectionnistes » qui défendaient l'élitisme dans l'apprentissage du violon et les « altruistes » qui s'occupaient des enfants avec des problèmes neurologiques.

Cette situation a attiré l'attention des sociologues. Nous avons étudié sociologiquement le conflit de l'orientation de valeur au-dedans de la communauté des professionnels de la musique. Les professeurs de musique russes connaissent naturellement l'expérience de l'Europe occidentale. En Europe occidentale, on considère deux groupes spéciaux : les enfants talentueux et les enfants en difficulté, et le groupe des enfants en difficulté nécessite beaucoup d'attention. En Russie, malheureusement, on considère souvent ces deux groupes comme deux groupes différents, voire opposés. Un des professeurs dit : « L'enfant peut être musicalement doué ou malade... l'enfant malade a besoin d'être traité dans un hôpital, l'enfant doué a besoin de bonnes conditions pour développer son talent. Mais... ce pourrait être la même personne. Je crois que ce problème n'a pas de solution. » La plupart des professeurs de violon croit que le point de vue des parents est un aspect important du problème. Dans le cas général, les parents ne sont pas inclinés à informer l'école sur la difficulté de leur enfant. Les parents des enfants en difficulté craignent l'apprentissage de leurs enfants. Les écoles de musique peuvent facilement refuser à un enfant en difficulté, en plus elles

demandent un certificat médical. Certains parents parlent de leurs problèmes en espérant que les professeurs aideront ces enfants.

Selon les professeurs, la plupart des parents dissimulent toutes informations qui pourraient nuire à leurs enfants. Mais ces informations pourraient aider à créer un programme approprié, personnalisé pour aider. En pratique, le professeur se plaint du manque de la coordination, de la motricité, ou à la lenteur de réponses chez l'enfant, mais les parents accusent le professeur si le processus de l'apprentissage de leur enfant leur semble trop lent en comparant avec d'autres enfants. Un professeur dit, par exemple : « Nicolas ne retient rien, il ne peut comprendre le sens d'un morceau. Je lui apprend un morceau facile, mais les parents viennent jusqu'au directeur pour se plaindre, en disant que leur enfant est sous-estimé exactement au niveau du programme. »

Un des professeurs, enthousiaste de la musicothérapie, décrit le processus de l'éducation des enfants avec une forme précoce de la paralysie infantile cérébrale. « Il y avait un enfant qui se formait comme violoniste en troisième année. Cet enfant est entré en première année avec tout un « bouquet » d'infirmités : la paralysie infantile cérébrale, un retardement dans le développement mental suite à la lésion organique du système nerveux central, le sous-développement du niveau de la voix II. Officiellement, il était impossible de l'accepter à l'école de musique. Pourtant, les médecins lui ont délivré un certificat de santé, en croyant à la nécessité de son développement musical. Le professeur de musique a prêté beaucoup d'attention en développant la motricité des doigts de l'enfant – *finger fitness*. Une fois, je lui ai donné l'opportunité de jouer dans l'ensemble avec des enfants sains. L'enfant était fatigué, mais il savourait sa première réussite, il est tombé amoureux du violon. Le développement de l'enfant confirme la nécessité



d'appliquer des techniques de thérapie musicale. Maintenant il est presque devenu un enfant normal, et le mérite du violon en est génial ! »

Tous les professeurs qui travaillent avec des enfants en difficulté ignorent s'il existent des tarifs spéciaux pour le travail de la réhabilitation de l'enfant, et toutes leurs méthodes sont à la plupart intuitives. Par contre, tous ces professeurs sont convaincus qu'il s'agit d'un travail nécessaire.

L'enthousiasme des professeurs s'évapore une fois qu'ils entrent en contact avec leurs collègues. Un des professionnels disait que les professeurs qui s'occupaient des « débilés mentaux » ne sont que des « perdants qui ne sont pas capables de se trouver de bons élèves. » Les « leaders » croient que certains maîtres s'occupent de tous les enfants pour avoir des augmentations des salaires. Mais ces « leaders » ne veulent apprendre la musique qu'aux meilleurs élèves et exactement pour cette raison renoncent même de ces hauts salaires.

L'activité de la communauté professionnelle des violonistes a pour base la doctrine développée par l'école russe de l'apprentissage du violon. Le violon est considéré dans cette doctrine comme un des instruments supérieurs, que seuls les musiciens de grand talent peuvent maîtriser. Un enfant qui n'est pas capable de montrer de grands résultats dans le jeu du violon n'a pas qu'à s'en aller ou choisir un autre instrument. Quelquefois tout se laisse réduire à ce que les maîtres connus dissimulent le fait d'avoir des classes avec des enfants en difficulté. Au cours de la recherche, nous avons eu un entretien pendant le Concours International de la musique en Belgique. On a conversé avec un célèbre maestro de Saint-Pétersbourg, lauréat des plusieurs concours, qui enseignait à une fille en difficulté de vision. Nous lui avons demandé pourquoi il ne prendrait pas un autre élève pour le concours. Il a répondu : « Ces enfants n'ont pas lieu dans la compétence. Je vais chez eux, il n'y a pas de publicité de ces classes. Je vais chez la fille aveugle ou

chez autres handicapés. Elle a beaucoup de peur et je chante avec elle, je joue du piano, tout cela est en rupture avec la méthodologie. » Au cours de notre étude, nous avons réussi à convaincre le professeur que le fait d'enseigner à un enfant en difficulté n'endommage point son statut social, mais au contraire, l'augmente en révélant le potentiel humaniste de sa profession.

Lors d'un prochain concours cette fille malvoyante gagnera un petit prix et en sera sincèrement heureuse de cette modeste reconnaissance. Nous considérons ce fait comme une petite victoire de la sociologie. D'ailleurs, nous sommes loin d'être beaucoup trop optimistes. Nos recherches ont montré que l'enfant en difficulté né dans une famille de musiciens n'apprendrait pas la musique. C'est que ses parents sont convaincus qu'il n'aura pas *a priori* d'excellents résultats, donc cela ne vaut pas la peine de commencer. Un des professeurs qui a un haut statut – chef de la chaire de la méthodologie du violon et de la pédagogie du violon de la ville, - a déclaré qu'il était d'accord avec l'interviewer que ce phénomène ne pourrait être la norme. Mais il a ajouté tout de suite qu' « il y a deux pédagogies du violon, l'une pour les surdoués, l'autre pour les handicapés, elles sont *a priori* incompatibles. » Selon cette personne, l'enfant appartenant à la deuxième catégorie doit être enseigné par des spécialistes de la thérapie musicale qui ne sont pas dans le cas général formés en Russie. Sa conclusion a été contestée par les professeurs qui ont eu des résultats avec des enfants en difficulté : « Ce professeur de musique est un violoniste extrêmement qualifié qui joue souvent dans un groupe très connu, mais nous croyons qu'on peut toujours trouver la clé à l'enfant, qu'on lui apprenne tellement qu'il peut rivaliser à un concours avec des enfants « normaux »... »

La situation s'aggrave avec l'intervention du gouvernement qui impose des exigences très strictes de certification. Les professeurs doivent présenter de bons résultats de leurs élèves au risque d'être licenciés. Une enseignante a signalé : «...

j'ai lu les exigences pour la certification et ... elles m'ont fait littéralement pleurer... Tous les concours sont payés. Même si votre enfant se prépare bien, mais personne ne peut lui payer pour le concours, il pourrait même être exclu de l'école de musique et finir par rejoindre les jeunes qui traînent dans les rues et qui causent la criminalité. » Quand nous avons demandé qui était celui qui a imposé ces critères, on nous a expliqué que les exigences ont été écrites pour les musiciens reconnus et les professeurs du Conservatoire, donc pour ceux qui ont été élevés dans les meilleures traditions russes du violon. Néanmoins, ces enseignants croient toujours que « le violon doit être enseigné seulement aux étudiants les plus doués. »

Nous nous sommes pris à chercher des contacts avec ces personnes et organisé des entretiens avec elles. C'étaient en réalité des violonistes reconnues qui s'étaient guidées de très bonnes intentions. Elles disaient qu'elles voulaient élever le niveau de la culture musicale, qui était en train de baisser rapidement, que la Russie devrait garder ses positions dans la musique de violon face au flux de l'immigration des professionnels à l'étranger. Le souci principal est la déqualification à risque, la dégradation de l'éducation professionnelle du violon. Malheureusement, les leaders de l'éducation du violon confirment qu'il y en a peu qui sont familiarisés avec l'expérience étrangère du traitement des enfants en difficulté par la musicothérapie. Nous étions surpris qu'ils connaissaient des jeunes violonistes avec des diagnostics neurologiques, ce qui confirme d'ailleurs les avantages de jouer du violon pour la santé. Cependant, cela ne leur convainc guère. Beaucoup de personnes nous ont répété la même idée : « Pour les enfants malades il faut qu'il y ait des établissements d'éducation spéciaux, professeurs spécialisés à former », « Ceci n'est pas notre travail », « Je ne vais pas le faire, ce n'est pas à

moi de le faire », « Ce n'est pas mon niveau, ces étudiants. Les étudiants doivent avoir fait l'école de musique » etc.

Donc, ces études montrent que les valeurs de la communauté professionnelle **dominent** systématiquement sur le comportement individuel. Même un cas grave comme le sort des enfants en difficulté ne peut produire un effet suffisant pour changer cardinalement les relations de domination. Tous les enseignants interviewés ont avoué que s'ils avaient le choix, ils opteraient pour les enfants de talent seulement. C'est uniquement ainsi qu'il obtiendraient la satisfaction de leur travail. Les résultats montrent que sans l'introduction des cours de sociologie et du travail social qui réunissent des experts de différents domaines de la recherche, il sera difficile de préparer les professeurs du violon à réaliser le fait qu'il faut que leurs activités professionnels soient conformes aux besoins de la société.

### 3. La notion de domination

Notre notion clé de lutte pour la domination est proche de celle qu'utilise Michel Foucault. Dès la sortie de son ouvrage *Surveiller et punir* consacré à la prison en 1977, Foucault développait les analyses de la société disciplinaire. Dans son article de 1982 *Le Sujet et le pouvoir* et dans l'interview de 1984 intitulé *L'éthique du souci de soi comme pratique de la liberté*, Foucault fait la distinction entre le pouvoir et la domination. En effet, le pouvoir pour lui est une économie des relations du pouvoir. La spécificité des relations du pouvoir selon Foucault consiste en ce que le pouvoir « c'est un mode d'action de certains sur certains autres. Ce qui veut dire, bien sûr, qu'il n'y a pas quelque chose comme le pouvoir, ou du pouvoir qui existerait globalement, massivement ou à l'état diffus, concentré ou distribué : il n'y a de pouvoir qu'exercé par les « uns » sur les « autres » ; le pouvoir n'existe qu'en acte, même si bien entendu il s'inscrit dans un champ de

possibilité épars s'appuyant sur des structures permanentes. » (Foucault, Dits et écrits, II, p.1055) Selon Foucault, exercer le pouvoir c'est agir sur l'action des autres. Les relations du pouvoir sont au fond l'ordre du « gouvernement », écrit Foucault. « Gouverner, en ce sens, c'est structurer le champ d'action éventuel des autres. »(ibidem) Mais le « gouvernement » n'exclut pas la liberté, car le pouvoir ne s'exerce que sur les personnes libres, remarque Foucault. Par surcroît, toute relation de pouvoir implique, selon Foucault, des résistances, des stratégies de luttes. Le rapport entre les stratégies d'affrontement et les relations du pouvoir est, chez Foucault, un rapport « réciproque ». Foucault écrit : « En somme, toute stratégie d'affrontement rêve de devenir un rapport de pouvoir et tout rapport de pouvoir penche... à devenir stratégie gagnante ». (p. 1061) Ainsi, on peut conclure que selon Foucault, les mêmes événements historiques peuvent être déchiffrés au sein de l'histoire de la liberté et de l'histoire du pouvoir et c'est cette interférence des deux lectures historiques qui est la source du phénomène de la « domination ».

«La domination, - écrit Foucault, - c'est une structure globale de pouvoir dont on peut trouver parfois les significations et les conséquences jusque dans la trame la plus tenue de la société ; mais c'est en même temps une situation stratégique plus ou moins acquise et solidifié dans un affrontement à longue portée historique entre des adversaires... Mais ce qui fait de la domination d'un groupe, d'une caste ou d'une classe, et des résistances et des révoltes auxquelles elle se heurte, un phénomène central dans l'histoire des sociétés, c'est qu'elles manifestent,..., à l'échelle du corps social tout entier, l'enclenchement des relations du pouvoir sur les rapports stratégiques, et leurs effets d'entraînement réciproque. » (ibidem, p.1062)

Dans l'interview cité Foucault reprend le thème de distinction entre le pouvoir et la domination en termes encore plus clairs. Il dit qu'on ne peut pas lui

« prêter l'idée que le pouvoir est un système de domination qui contrôle tout et qui ne laisse aucune place à la liberté. » (ibidem, p. 1539) Par exemple dans le cas de l'état de domination telle quelle était la structure conjugale de la société du XVIII et du XIX siècle - explique Foucault – il n'y avait que le pouvoir des hommes : la femme pouvait tromper son mari, lui soutirer de l'argent, se refuser sexuellement. On peut donc conclure que les relations du pouvoir selon lui peuvent toujours être renversées, et *les états de domination sont des relations de pouvoir ossifiées*. Les relations de domination sont des formations particulières du pouvoir qui tiennent ensemble les relations de pouvoir avec les relations de stratégie. La domination est un état des relations de pouvoir dissymétriques qui semblent être fixées et qui persistent. Le pouvoir n'est pas tenu ni par les individus, ni par les groupes, tandis que la domination signifie un « système » de rapports dissymétriques de pouvoir entre les individus ou les groupes. (Voir aussi M.A. McLaren *Feminism, Foucault and Embodied Subjection*, New-York, 2002)

Ainsi, en application à notre recherche nous pourrions nous orienter vers cette compréhension foucauldienne de la domination qui nous conviendrait mieux que, par exemple, les notions de domination chez Karl Marx, Max Weber ou Pierre Bourdieu. La domination chez Marx se laissait réduire à la domination d'une classe sur l'autre, mais nous étudions le rapport entre des groupes. La domination chez Weber se définit comme « toute chance qu'a un individu de trouver des personnes déterminables prêtes à obéir à un ordre de contenu déterminé. » Weber distingue entre trois cas de domination : domination traditionnelle, domination charismatique et domination légale-rationnelle. Il est clair que le dernier cas est le plus important selon Weber pour un sociologue. Au contraire, nous considérons le cas qui n'obéit pas à la rationalité très stricte et étudions les stratégies de pouvoir qui ne visent pas d'objectifs rationnellement justifiés de tous les côtés.

Finalement, Pierre Bourdieu soulignait que les agents en position de domination imposaient leur production culturelle et symbolique à la société. Nous n'allons pas étudier ici de plus près l'approche de Bourdieu.

Donc, nous trouvons l'approche de Foucault le plus approprié pour notre travail. Nous retenons de sa notion de domination des moments principaux :

1. La domination n'est pas toutes les relations de pouvoir, elle n'est pas égale au gouvernement non plus, mais c'est *un état de domination*, une relation ossifiée de pouvoir qui ne change pas facilement avec le temps, la résistance et la lutte étant toujours présentes. C'est très exact pour notre situation, car cet état de domination des professionnels est né grâce au phénomène de la société soviétique où l'éducation était orientée à la reproduction des élites dans la science et la culture. Avec le changement du gouvernement, les rapports de pouvoir ont aussi changé, mais des états locaux de domination sont restés. Les « anciennes » élites en musique sont très hostiles pas rapport à la musicothérapie, ou plutôt à l'idée que cette dernière ait les droits égaux avec l'éducation musicale traditionnelle. Ils considèrent que l'intervention de l'institut des musicothérapeutes sera capable de favoriser la perte du niveau du professionnalisme de l'éducation musicale. Comment expliquer ce phénomène sinon que par le biais de la notion de lutte pour la domination ?

2. La lutte pour la domination est toujours présente entre des individus au sein d'un groupe ou entre des groupes. L'état de lutte pour la domination décrit bien, à notre avis, la situation en question, car cette situation est née du conflit des trois groupes : les professionnels, les clients et l'administration, qui mettent tous leur volonté de dominer au-dessus des intérêts en commun.

3. La fin de la domination ne signifie pas la fin du pouvoir. Selon Foucault, la résistance met fin à la domination dans un état de liberté. Donc, nous

ne sommes pas pessimistes et nous croyons qu'il y a une issue de la situation en question. Mais, comme nous pouvons voir pour le moment, la situation avec l'éducation musicothérapeutique n'est pas encore résolu pour le bien de tous.